

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 9 OCTOBRE

## Une Ville sans Statue

I

Est-ce qu'il existe, à l'heure actuelle, une ville n'ayant pas encore de statue ? C'est à n'y pas croire, vraiment, puisqu'on en a mis partout.

Depuis une quinzaine d'années, en effet, il a été inauguré quantité de monuments à la gloire de personnages plus ou moins illustres. Si, comme on le prétend, la France se dépeuple d'hommes, en revanche elle se peuple de statues. Sans parler de Paris et des grandes cités, où naturellement elles pullulent, toutes les localités de quelque importance en possèdent au moins une ; des chefs-lieux de canton, de modestes villages même en sont pourvus... Les célébrités, locales ou non, juchées sur leurs piédestaux, ne manquent donc presque nulle part, et sur tous les points du territoire se montrent, au milieu des places, carrefours, promenades, sur les ponts et boulevards, dans les quinconces et jardins publics, une foule de statues en bronze ou en marbre dont le nombre va sans cesse grandissant.

Lors de l'inauguration du monument de Brizeux à Lorient — où l'on voyait déjà les statues de Victor Massé et de l'héroïque marin Bisson — M. Jules Simon s'exprimait ainsi :

« Nous passons notre temps, depuis quelques années, à élever des statues à nos grands hommes de première et de seconde catégorie. Cela vaut mieux que de les oublier. Le général Trochu a dit un jour à la tribune que la France ne s'est jamais tant décorée que depuis ses malheurs ; on pourrait dire à présent qu'elle ne s'est jamais tant élevée de statues. C'est peut-être un petit ridicule ; je conseille à mes concitoyens d'y persévérer, puisqu'il nous sauve de l'ingratitude. Ces statues enseignent l'histoire ; elles sont comme une leçon visible et tangible ; elles nous apprennent à être fiers de notre pays, un bon sentiment qui nous porte à désirer que le pays, à son tour, puisse être fier de nous.... »

Il faut bien reconnaître que le « petit ridicule » dont parle l'éminent écrivain philosophe, cette statuomanie qui va toujours *crescendo* et s'est emparée de tant de municipalités, n'a point encore effleuré notre bonne ville de Saumur, — car c'est d'elle qu'il s'agit, on l'a compris tout de suite. Que des statues s'élèvent de l'Est à l'Ouest, du Midi au Nord, chez nous l'on reste calme, indifférent, et rien jusqu'ici n'a indiqué sérieusement la moindre velléité de suivre l'exemple donné de toutes parts. La plupart des localités qui nous environnent ont déjà plusieurs monuments ; Angers, Tours et autres aspirent même à en augmenter le nombre ; mais Saumur, important chef-lieu d'arrondissement, si remarquable par sa position exceptionnelle sur les bords de la Loire où il se mire, siège d'un établissement militaire sans rival, n'offre aux regards des étrangers aucune statue de compatriote célèbre.

Il nous semble, cependant, que notre cité, elle aussi, serait fière de montrer, sur l'une de ses places, une célébrité du pays qui se serait fait remarquer par ses services ou sa val-

lance. Ce n'est pas une raison si Saumur possède « la première Ecole de cavalerie du monde » pour qu'elle se désintéresse complètement de ce qui, partout ailleurs, a tant d'attrait et est un orgueil pour les populations.

Est-ce que, comme certains le prétendent, le pays saumurois manque d'illustrations ? Ce « joli coin de terre », partie du jardin de la France, n'est-il riche que de ses mille produits et de ses vins renommés ? Non. Pour être convaincu du contraire, il n'y a qu'à jeter les yeux sur notre histoire locale. Que de noms aimés et populaires on y rencontre ! Les sciences, les lettres, la magistrature, l'armée, la marine, l'industrie, etc., s'y trouvent brillamment représentés. Aussi, lorsqu'il nous plaira d'élever un monument à l'une de nos gloires, nous n'aurons positivement que l'embarras du choix.

Certes, il faut le dire, pour un tel hommage, quelques-uns des éminents personnages du pays, malgré leur valeur, seraient sûrement éliminés par les administrations du jour ; il en est d'autres qui pourraient compter sur une complète adhésion.

Tout récemment, Ancenis inaugurait un monument à Joachim du Bellay, né en Anjou. Mais qui oserait, à notre époque, émettre l'idée d'élever en notre ville une statue à l'un des autres membres de la famille des du Bellay, originaire du Saumurois ? Et pourtant, en est-il un plus illustre, plus française et qui fasse plus d'honneur à notre contrée ?... Que d'ouvrages lui ont été consacrés, que de poètes elle a inspirés... ! Dans ses « Epoques Saumuroises », voici en quels termes s'exprimait notre érudit compatriote, M. J.-B. Coulon, alors chef d'institution à Saumur, plus tard conseiller municipal :

« Il est peu de noms, dans notre patrie, qu'on puisse mettre en parallèle avec celui des du Bellay. Antique origine, gloire militaire, couronnes de sciences, de sainteté et de poésie : rien n'a manqué à son illustration... Pendant sept siècles, cette illustre maison a produit une foule d'hommes fameux qui suffiraient pour faire l'orgueil d'une province. Si nous recherchons les titres de gloire des du Bellay, nous comptons six évêques ou archevêques, quatre abbés, six abbesses, un cardinal, deux maréchaux-des-camps, un grand maître de l'artillerie, quatre gouverneurs de province, un vice-roi de Piémont, plusieurs écrivains, plusieurs poètes, dont un surtout justement célèbre, Joachim du Bellay. »

Depuis fort longtemps, il est vrai, ce nom glorieux a été donné à l'une des rues du quartier de Fenet, de même que d'autres voies ont reçu les noms de Duplessis-Mornay, Dacier, Duncan, Daillé, du roi René, de Dupetit-Thouars, Bodin, Fardeau, etc. C'est un hommage sans doute — nous le réclamons pour d'autres noms encore — mais un hommage peu dispendieux et qui n'a rien de décoratif.

Il y a près d'un demi-siècle, la question avait été agitée, parmi les admirateurs de Dupetit-Thouars, d'ériger une statue à notre illustre compatriote sur la place qui porte son nom. David d'Angers devait se charger du travail. Le ciseau du grand sculpteur reproduisant les traits du héros d'Aboukir ! Quelle inappréciable fortune pour la ville de Saumur ! Malheureusement, les hommes de l'époque ne surent ou ne voulurent pas l'apprécier. Tou-

jours cette indifférence funeste dont nous avons parlé et qui anéantit chez nous les meilleurs projets. Espérons donc que la génération actuelle saura mieux comprendre ce qui doit relever l'éclat de la cité et qu'elle ne s'endormira pas dans un coupable *far niente*. C'est notre plus vif désir, et sa réalisation remplirait le cœur de tout Saumurois d'une joie et d'une fierté toutes patriotiques.

En attendant, nous espérons publier, dans de prochains numéros, sans nul souci de l'ordre chronologique, quelques détails biographiques sur nos principales célébrités qui, toutes, ne seront certainement jamais coulées en bronze, mais pourraient l'être dans un pays plus enthousiaste et moins riche que le nôtre en illustrations. Nous commencerons par M<sup>me</sup> Dacier et Duplessis-Mornay.

L. du Chardonnet.

## La Chicorée socialiste

Un journal très avancé du Nord invente une ingénieuse combinaison commerciale pour écouler la chicorée d'un industriel de son bord, dont le placement permettra d'alimenter les caisses de secours d'un syndicat de mineurs et, par là, d'accélérer la révolution sociale.

C'est le contraire du système ordinaire des primes accordées à leurs clients assidus par les négociants.

Si vous achetez des paquets de la chicorée préconisée, le dépositaire de la précieuse denrée versera une partie de son gain à la caisse des ouvriers mineurs. Il est évident que la chicorée constitue un fichu aliment, composée qu'elle est d'un tas d'ingrédients étranges : terreau, farine de glands ou de pseudo-marrons, tannin, suie, mélasse, chapelure, foie rôti, sang d'hôpital calciné et autres drogues de même acabit essentiellement anti-nutritives et désastreuses pour l'estomac. N'importe. On fait appel au dévouement des mineurs et surtout à leur bourse si cruellement aplatie déjà par des extorsions et des chantages fraternels diversément étiquetés.

Plus ces pauvres gens absorberont de chicorée — affirme le prospectus — et plus le versement sera dodu. Les ouvriers mineurs ont donc un intérêt majeur à consommer des masses de la bienheureuse mixture, car, en enrichissant, malgré lui, le marchand qui jure de son absolu désintéressement, ils contribuent à l'accroissement de la réserve auxiliaire. Peut-être, le détenteur privilégié de la substance anormale arrondira-t-il sa réserve plus rapidement et dans de plus larges proportions que ne s'accroîtra la caisse des subsides.

Détail négligeable, en somme, pour les esprits planant de haut, car sachez que chaque paquet est orné d'un chromo représentant MM. Jules Guesde, Jaurès, Basly, Calvignac et amis.

Braves et ingénus travailleurs, voulez-vous posséder la galerie entière de vos apôtres, et contempler à loisir leurs vénérables « binettes ? » Achetez seulement une cinquantaine de paquets de chicorée assortis : une tête socialiste sur chaque paquet, un paquet pour chaque tête socialiste. Vous pourrez vivre désormais parmi les demi-dieux et vous emmagasinez une forte provision de chicorée. Pendant ce temps, la « caisse de secours » bénéficiera, certaine-

ment, d'au moins trois centimes par centaine d'acquéreurs.

Et si vous ne souscrivez pas avec enthousiasme à la combinaison proposée par le journal en question, je vous le dis carrément, vous ne serez ni plus ni moins que des ingrats, des propres à rien ; et Basly, Jaurès, Guesde, tous les Minos du parti, auront le droit de vous repousser du pied, avec le plus profond mépris, dans l'Enfer qu'ont creusé pour vous les capitalistes.

Nom d'une chicorée, tâchez de marcher droit ! ou bien...

## Un discours de M. Poincaré

M. Poincaré, ministre des finances, vient de prononcer à Commercy un grand discours politique, dont voici les passages essentiels :

« La lutte s'annonce violente et quotidienne, mais le gouvernement l'affrontera sans crainte, résolu à faire tout ce qui dépendra de lui pour écarter tous les débats inutiles.

« Le malaise qui a pesé sur la dernière session provient des hésitations de la majorité qui se cherche et n'a pu s'imposer une discipline collective.

« Nous arrivons à l'heure où, sous peine de stérilité, doit s'opérer ce groupement nécessaire. Il faut qu'entre le gouvernement et la Chambre, intervienne, sur un programme nettement déterminé, un accord loyal et durable.

« Nous sommes pénétrés de la nécessité de mettre un terme à la propagation des idées révolutionnaires, à donner la plénitude de la puissance aux fonctions du gouvernement, qui sont d'assurer l'exécution des lois existantes et d'inspirer la confection des lois nouvelles.

« Un gouvernement décidé à réprimer toutes tentatives de désordre, à défendre la propriété et le travail est nécessaire. Il est indispensable d'obtenir des administrations publiques la fidèle observation de la hiérarchie et le respect des volontés gouvernementales.

« Mais nous ne voulons pas seulement être libéraux, nous voulons être aussi démocrates et progressistes, nous aurons comme but le progrès matériel et moral. Nous ne croyons pas que les sociétés doivent à tous leurs membres le même lot de richesses, mais nous pensons qu'il ne faut pas augmenter, par des inégalités artificielles, les inégalités naturelles. Voilà pourquoi nous présentons l'impôt sur les successions.

« Le Gouvernement défendra le projet de réforme sans faiblir, sans accepter de compromission ni de *surenchère*. Il admettra des améliorations de détail, mais pas de modification du sens. »

Le ministre a fait ensuite une apologie de la propriété individuelle contre le collectivisme et met en garde le paysan contre la propagande socialiste. Il fait aussi le procès des sans patrie et termine en demandant aux électeurs de soutenir le gouvernement dans sa lutte contre la propagation des idées révolutionnaires.

## Socialisme Pratique

Voici un petit fait qui montre ce que sont les socialistes en dehors de leurs boniments politiques :

Un petit maraudeur de Marignane, village

des Bouches-du-Rhône, venait de cueillir quelques fruits aux figuiers du beau-père de M. Carnaud, député socialiste des Bouches-du-Rhône, quand ce dernier, bondissant comme jadis derrière sa chaire de pélagogue, saisit le délinquant et le livra à la gendarmerie.

En correctionnelle, on a appliqué à l'enfant trois mois de prison.

Ces figues, que probablement le malheureux enfant n'a pas pu emporter, coûtent cher.

M. Carnaud, député socialiste des Bouches-du-Rhône, n'est pas un partageux; il n'est pas non plus un collectiviste. On se demande à quelle secte socialiste il peut bien appartenir.

Politiquement, par exemple, cet ancien pédagogue réclame l'égalité de la fortune, les divisions de la propriété et le droit aux figues pour tout le monde.

Seulement, quand il a quitté le Palais-Bourbon, il ne dédaigna pas de recourir aux gendarmes pour faire mettre en prison de pauvres diables qui, pour avoir cru à la sincérité de ses discours, se sont imaginé qu'il n'était pas illicite de goûter aux figues d'un socialiste.

## INFORMATIONS

### A Stowe-House

En réponse aux bruits répandus par la presse boulevardière et annonçant de profondes modifications dans l'organisation royaliste, la *Gazette de France* publie les lignes suivantes :

- Il n'y a rien de nouveau à Stowe-House, voilà la vérité, dans toute sa simplicité.
- La *Correspondance nationale* devient hebdomadaire, et paraîtra le jeudi.
- C'est là tout ce qui a été décidé.
- Les grandes choses sont pour plus tard.

### La situation parlementaire

Rien de bien particulier à signaler pour le moment. Beaucoup de potins et de bavardages, rien de sérieux.

Les opportunistes et radicaux semblent décidés, de bon ou de mauvais gré, à ne pas provoquer de crise ministérielle avant la fin de l'année.

### Les interpellations

Il n'y a pas moins de dix-neuf interpellations annoncées; il paraît qu'à l'occasion de l'une d'elles nous aurons un grand tournoi oratoire entre M. Dupuy et M. Jaurès.

### Élection législative

Une élection législative a eu lieu dimanche dans la deuxième circonscription de Caen, où il s'agissait de remplacer M. Legoux-Laugré, décédé.

Inscrits, 14,015; votants, 9,805. — MM. le comte de Saint-Quentin, constitutionnel, 5,064; élu; Joret-Desclozières, rallié, 3,927; le vicomte de Milhau, conservateur, 476.

### Départ de l'« Isly » retardé. — Mutations des officiers

Un ordre du ministre de la marine est parvenu à Brest, retardant de vingt-quatre heures le départ du croiseur *Isly*.

Ce retard est causé par les mutations d'officiers; plusieurs officiers de l'escadre du Nord ont, en effet, demandé comme faveur d'embarquer sur l'*Isly*.

Le complément de l'équipage a été embarqué hier soir.

Le départ est définitivement fixé à aujourd'hui onze heures.

### Chine et Japon

Shanghai, 8 octobre. — Le prince Kong organise activement la défense de Pékin.

Le maréchal Yamagata aurait promis au corps diplomatique que Pékin ne sera pas pillé.

### Suicide d'un chef de gare

On mande de Tarbes que M. Ladevèze, chef de gare à Saint-Pé, s'est pendu.

Cet acte de désespoir, attribué à des chagrins intimes, a causé une vive émotion dans la petite ville.

### Toujours les Italiens

Rive-de-Giers, 8 octobre. — Une rixe grave s'est produite dans un café de notre ville entre des Français et des Italiens pour un motif insignifiant.

Les nommés Marie Fontana et Vincent Rolle ont été blessés par des pierres lancées contre le café, dont les portes et les fenêtres ont été endommagées.

Trois autres individus, les nommés Gallero, Remogna et Michalon ont reçu plusieurs coups de couteau. L'état de Remogna est désespéré.

Le parquet a été prévenu. Cinq arrestations ont été opérées.

— Le château de Saint-Pierre des Horts, canton d'Ilyères, a été attaqué, l'avant-dernière nuit, par une bande de brigands italiens qui ont tenté de le prendre littéralement d'assaut, en escaladant les murs. Ce château, qui appartient à la Compagnie foncière de France, est loué en hiver à des étrangers riches.

Le personnel du château a résisté et mis en fuite les bandits qui ont été poursuivis par la gendarmerie et la police du pays. Plusieurs arrestations ont été faites.

### BULLETIN FINANCIER

8 octobre 1894.

Selon nos prévisions, la semaine commence dans les meilleures conditions. Non seulement la reprise s'accroît, mais elle se manifeste sans à-coups et sans violence. Seuls les fonds russes subissent une hausse plus accentuée.

Notre 3 0/0 est à 102.22 et le 3 1/2 à 108.42. L'Italien beaucoup plus calme se traite à 82.47.

L'Extérieure est très demandée à 69 11/32. Nos grands établissements de crédit ne varient guère.

Le Suez est bien tenu à 2,912.

Les grands chemins sont fermes.

C'est jeudi prochain 11 octobre qu'a lieu l'émission des 11,612 obligations de la Compagnie des ports de Tunis, Sousse et Sfax. Ces obligations rapportant 20 fr. sont émises à 496 fr. 25, sous le patronage du Crédit algérien, de la Société Générale et de la Société Marseillaise. Elles jouissent de la garantie du gouvernement tunisien; nos lecteurs connaissent la solidité des fonds tunisiens dont les cours sont à peu près à parité avec les fonds Français.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## Bulletin Militaire

### L'appel de la classe

Plusieurs journaux se font l'écho d'un bruit d'après lequel la classe ne serait appelée qu'en décembre au lieu de novembre.

Il suffira, dit le *Temps*, pour faire ressortir l'in vraisemblance de cette nouvelle, de rappeler que 12,000 hommes de la classe 1892 doivent être renvoyés le 8 novembre, après l'arrivée du contingent.

### Les soldats d'un an

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux commandants des bureaux de recrutement la circulaire relative à la répartition des jeunes soldats de la classe 1893 appelés pour un an et des ajournés de la classe 1891.

Le nombre des hommes appelés pour un an s'élève à 409,611, dont : infanterie, 86,741; chasseurs à pied, 6,184; artillerie à pied, 2,781; artillerie, 40,815; génie, 1,545; train des équipages, 1,545.

Les régiments du génie devant maintenant faire le service des pontonniers, le ministre de la guerre recommande d'incorporer dans ces régiments, sauf le 5<sup>e</sup> (régiment des chemins de fer), des hommes sachant nager et ayant l'habitude de la navigation sur les fleuves et les canaux. Ces hommes devront avoir une taille d'au moins 1<sup>m</sup>58.

Les hommes domiciliés en Algérie et en Tunisie seront incorporés dans les corps de troupe stationnés en Algérie et en Tunisie.

Les jeunes gens appartenant au contingent des départements seront affectés aux régiments voisins de leur domicile en suivant l'ordre rigoureux des numéros de tirage, exception faite pour le contingent parisien.

Dans la circulaire de répartition, le général Mercier déclare que, dans les corps troupe, les soldats appelés pour un an ne devront dans aucun cas être détournés de leurs obligations militaires, ni recevoir des exemptions de service pour poursuivre leurs études de droit, de médecine, aux écoles des beaux-arts ou dans les conservatoires. Aucun changement de corps ne sera prononcé à leur endroit.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 9 Octobre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 16°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 14°
Midi,	765 m/m	au-dessus 19°
Hausse,	3 m/m	
Baisse,	0 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 9°

### Chambre Consultative des Arts et Manufactures

Saumur, le 8 octobre 1894.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*Echo Saumurois*.

Monsieur,

Après avoir lu la note parue dans le numéro de votre journal de samedi dernier, à la suite du procès-verbal de la Chambre Consultative, j'ai l'honneur de vous prier d'insérer, aussitôt que vous le jugerez convenable, l'explication suivante :

La Chambre Consultative, dans sa délibération du 29 septembre dernier, n'a jamais eu l'intention d'adresser un reproche à votre honorable journal, mais elle a craint que la note visée n'ait été communiquée par la Chambre de Commerce d'Angers, qui aurait oublié d'y faire figurer la ville de Saumur.

Comme cette délibération sera certainement communiquée, par la Préfecture, au bureau de la Chambre de Commerce, la Chambre Consultative avait l'espoir de recevoir des explications officielles. Nous étions d'autant mieux fondés dans nos suppositions, que vous dites vous-mêmes que cette note émane des *journaux d'Angers qui tous l'ont publiée le 28 septembre*.

Il est évident pour nous, et jusqu'à preuve du contraire, que ce renseignement a été fourni par la Chambre de Commerce.

Comme vous le dites, Monsieur le Rédacteur, *notre zèle est sincèrement ardent* pour satisfaire les intérêts de notre cité, mais nullement *ombrageux*, veuillez le croire.

Agrérez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

GIRARD, ACHILLE,  
Président de la Chambre Consultative.

### Société des Courses au Trot

La réunion générale des membres fondateurs de la Société des Courses au trot aura lieu samedi prochain 13 octobre, à 2 heures de l'après-midi, à la Mairie de Saumur.

Ordre du jour : Reddition des comptes pour l'année 1894; renouvellement de la Commission des Courses.

## L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Le repas terminé, M. Raimbault offrit un cigare à son hôte et l'entraîna au dehors, sous une charmille d'eucalyptus où l'on avait servi le café.

Borsand jugea le moment opportun.

Orphelin de père et mère, sans aucune famille que des parents éloignés, il était maître de ses destinées. Il aimait Hira. Pourquoi ne prendrait-il pas les devants? Pourquoi dans une démarche discrète ne demanderait-il point à son père la main de cette enfant de quinze ans? Sa résolution était prise, mais il se sentait très ému au moment de la mettre à exécution.

Les premiers mots de la conversation en tête-à-tête furent très banals.

— Mademoiselle Hira a donc toujours les mêmes goûts, le même amour des voyages?

Le vieillard poussa un soupir.

— Mon cher monsieur, permettez-moi de

vous nommer mon cher ami, — ma fille est un peu un remords pour moi.

Il se reprit en souriant :

— Oh! le mot remords est peut-être un peu gros. Je veux dire que chaque fois que je considère ma fille je m'adresse quelques reproches. J'ai mal élevé cette enfant.

Et le père confia alors à l'officier ses incertitudes et ses craintes. Hira était étrangement jeune de caractère et de goûts. C'était une fille capricieuse, qui, certainement, aimait son père, il dit cela avec complaisance, — mais qui ne cédaient rien des penchants pour la vie vagabonde et aventureuse qu'elle avait menée jusque-là.

— Tenez, — ajouta M. Raimbault, — j'ai peut-être tort de parler ainsi, car une enfant de quinze ans doit demeurer enfant le plus longtemps possible. Mais la vérité est que j'adore ma fille, moi. Je me suis marié tard, et j'ai perdu ma femme dix-huit mois à peine après la naissance d'Hira. Voici que j'ai soixante ans, et qu'après avoir passé plus d'un quart de siècle à courir le monde, j'éprouve le besoin ou, tout au moins, le désir de prendre la retraite. Ma fortune me le permet largement, mais tout en Hira s'y refuse. Je vois

bien que la chère petite s'étiole ici, et que c'est pour lui rendre un peu de joie et de santé que j'ai rappelé l'*Alcyone*. J'avais rêvé que nous resterions désormais en France, que, dans deux ou trois ans, je marierais ma fille, et qu'elle oublierait peu à peu la mer. C'était une illusion de ma part, Hira se suffit entre ses chats, ses oiseaux, son chien et sa vieille *daïc* Soonamookée. — D'autre part, mes matelots et mon équipage, qui l'ont adoptée comme leur fille, s'ennuient de ne plus la voir. Mon vieil ami, Jean Kerdistel, qui commande l'*Alcyone*, m'a écrit, ces jours-ci, qu'il se desséchait loin de « la petite ». Il ajoute : « L'*Alcyone* n'a plus d'âme », — et je vous assure qu'il n'exagère pas.

Borsand écoutait, silencieux, recueilli. Peu à peu ses idées se modifiaient. Evidemment le moment était mal choisi pour faire une demande en mariage. D'ailleurs, que venait-il faire dans la vie de ces deux êtres si étroitement liés l'un à l'autre? N'y allait-il pas y porter le trouble? Et puis, Hira était décidément trop jeune. Si le corps avait cru dans une magnifique floraison, l'âme était demeurée tout enfant, incapable de bégayer encore le premier chant de l'amour.

Aussi bien comme il prenait congé de ses hôtes, un mot de la jeune fille lui donna-t-il la mesure de l'impression qu'il avait su produire.

— Monsieur Borsand, dit-elle tout en caressant la tête intelligente de Dhole, — est-ce que les chiens ne deviennent pas des hommes quelquefois?

Il répondit gaiement :

— Ma foi! mademoiselle, voilà une question de philosophie que je serais embarrassé de résoudre. Pourquoi me demandez-vous cela?

— Parce qu'il y a des moments où Dhole vous regarde comme s'il retrouvait en vous un frère. Je me figure au-si, souvent, que j'ai dû parler la langue des chiens. — Tenez, voyez donc un peu tout ce que disent les yeux du mien! — Ah! je crois qu'après mon père et ma nourrice c'est encore lui que je préfère à tout.

Philippe Borsand eut un long soupir. Il ne parla plus et s'éloigna, résolu à attendre. Peut-être même essaierait-il d'oublier.

Quand il revint, un mois plus tard, la maison était close, ensevelie dans le silence. A son retour à Toulon, il trouva la carte de M. Raimbault avec la formule P. P. C.

FIN DU PROLOGUE. (A suivre.)

## La baisse du blé et le prix du pain

Où s'arrêtera la baisse dans le prix du blé ? Chaque marché se signale par une moins-value. A Angers, samedi dernier, on cotait le froment de première qualité 2 fr. 70 le double-décalitre et celui de seconde qualité 2 fr. 50.

On assure même que dans certaines parties de notre département le double-décalitre de blé serait tombé à 2 fr. 25 !

C'est lamentable. C'est la ruine du cultivateur déjà si éprouvé d'autres façons.

Si le marché reste dans cette triste situation, le paysan finira par renoncer à la culture du blé en grand ; il n'en recueillera que pour ses besoins personnels et préférera confier à la terre des graines qui lui rapporteront un bénéfice réel.

Aujourd'hui, en effet, il est plus avantageux d'acheter le blé prêt à moudre que de le récolter.

Ce qui contraste avec le prix du blé, c'est le prix du pain. Il semble que la baisse du blé devrait entraîner celle du pain. Mais non, le pain de deuxième qualité vaut encore plus de 0 fr. 27 le kilogramme.

Si vous faites à ce sujet une observation aux boulangers, ils vous répondront, non sans motif, que la farine ne diminue pas. Ce sont donc les minotiers qui réalisent actuellement les plus clairs bénéfices et sur les cultivateurs qui se ruinent et sur les malheureux habitants des villes qui ne profitent en rien de la baisse du blé.

(L'Étendard de l'Anjou.)

## Théâtre de Saumur

TOURNÉES F. ACHARD

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est samedi prochain 13 octobre qu'aura lieu la représentation de : *Les Joies du Foyer*.

Nous sommes certain que le plus chaleureux accueil sera fait, comme toujours, à l'excellente troupe de M. Frédéric Achard.

\*\*\*

LA TOURNÉE ROMANE

On lit dans les journaux de Paris la note suivante, qui nous intéresse particulièrement, car M<sup>me</sup> Romane doit venir très prochainement donner sur notre théâtre la représentation si intéressante dont il est question :

« Une des tournées les plus intéressantes qui aient été organisées depuis longtemps va se mettre en route incessamment.

» M<sup>me</sup> Romane, la jeune et si belle tragédienne dont les débuts dans *Phèdre* ont fait sensation, va jouer en province, entourée d'artistes d'élite, le beau drame de Shakespeare, *Roméo et Juliette*, traduction en vers de M. Georges Lefèvre, joué à l'Odéon avec tant de succès.

» M<sup>me</sup> Romane emporte avec elle les principaux décors et accessoires, qu'elle a fait faire

spécialement. Tous les costumes sont neufs et d'une grande richesse.

» La tournée Romane partira par Rennes, Le Mans, Saumur, Nantes, Rochefort, Angoulême, La Rochelle, etc., etc. »

## Les « camps-volants »

Malgré les injonctions formelles des circulaires ministérielles et les prescriptions des arrêtés préfectoraux, nous croyons savoir que certains maires tolèrent encore le stationnement, sur les places, chemins et terrains communaux, des nomades vulgairement désignés sous le nom de *camps-volants*. Nous croyons devoir les prévenir qu'ils engagent ainsi leur responsabilité et les finances de la commune, car tout habitant, victime d'un vol établi à la charge des bohémiens, peut dûment en répéter la valeur contre la commune, qui sera tenue de l'indemniser, si le maire ne s'est pas conformé aux prescriptions des arrêtés préfectoraux sur la matière.

## NUEIL-SOUS-PASSAVANT

### Incendie d'un hangar

Dans la nuit du 6 au 7 octobre, Gorriau, journalier à Foye, commune de Nueil, était avisé par un voisin que son hangar brûlait. Il se leva et vit effectivement, dans sa cour, le hangar, construit en bois avec palissade et toiture de bruyère, flamant comme un paquet d'allumettes, avec une charrette, une charrue et une herse remisées dessous.

Au cri d'alarme, une vingtaine de personnes arrivèrent et, après une heure de travail, on se rendit maître de l'incendie. La perte, estimée 125 fr. — 50 fr. pour le hangar et 75 fr. pour les objets détruits — est couverte par une assurance.

On ignore la cause du sinistre.

## Le livret « d'hygiène scolaire »

La municipalité d'Orléans vient de créer un livret, dit livret d'hygiène, que doit posséder tout enfant pour être admis dans les écoles primaires de la ville. Ce livret contient un règlement sur l'hygiène, et doit être visé par un médecin-inspecteur, qui y mentionne si l'enfant a été vacciné et revacciné, son état de santé, les maladies contractées par lui antérieurement à son entrée à l'école, les maladies contagieuses contractées pendant son séjour à l'école. Chaque fois que l'enfant a fait une absence de l'école pour cause de maladie, il doit être visité par le médecin pour y être admis de nouveau. Son livret doit être visé.

## Terribles accidents au Mans

Dimanche dernier, près de la gare du Mans, deux trains ont tamponné. Une dizaine de wagons ont été télescopés, la machine et le fourgon du train 6285 broyés.

Le conducteur Perrin a une jambe brisée ;

le mécanicien et le chauffeur ont été brûlés grièvement.

Pendant qu'on déblayait la voie obstruée, le nommé Bellet, homme d'équipe au Mans, a été décapité par un levier qui a fait ressort. La mort a été foudroyante ; le malheureux, qui n'était âgé que de trente-deux ans, laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

## Un maire extraordinaire

On lit dans l'*Echo des Marchés* d'Issoudun :

« Il y a quelque temps, dans une petite commune de l'arrondissement de Châteauroux, il y avait un marié.

» Et comme M. le maire n'est pas très ferré sur la lecture, il pria son secrétaire de vouloir bien lire l'article du Code relatif à l'union des époux.

» Mais arrivé à l'endroit où M. le maire, revêtu de l'écharpe, doit dire : « Au nom de la loi, je vous déclare unis par le mariage », notre magistrat municipal dit simplement : « Eh bien ! ça y est ! »

» M. le secrétaire lui glissa alors dans l'oreille la formule consacrée : « Au nom de la loi, etc., etc. » « Eh ben ! ils l'savent ben », s'écrie le maire.

« Ça n'a fait rien, dit le secrétaire, prononcez la formule. »

» Prenant alors sa plus belle voix, le maire s'adressant aux époux : « Eh ben ! au nom de la loi, et puis f...-moi le camp. »

On certifie le fait comme authentique.

## État-civil de la ville de Saumur

### MARIAGES

Le 6 octobre. — Charles-René Périody, chapelier, a épousé Anna-Albertine Balquier, chapelière, tous deux à Saumur ; — Eugène Cocuau, employé au magasin à fourrages, a épousé Désirée Gallais, sans profession, tous deux à Saumur.

Le 8. — Albert-Jules-Georges Mursch, coupeur-tailleur, a épousé Rachel Plaçais, couturière, tous deux à Saumur ; — Emile-Jean-François Servière, propriétaire à Lansargues (Hérault), a épousé Claire-Marie-Mathilde Piétu, sans profession, à Saumur.

### DÉCÈS

Le 5 octobre. — Adèle Radal, tailleur, 48 ans, à l'Hospice.

Le 7. — Baptiste Martin, époux de Adèle Chasle, chef armurier de l'École de cavalerie, en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, 66 ans, rue de Lorraine ; — Louise-Gabrielle Breton, 2 mois, rue de Poitiers, 44.

Les *maladies de l'estomac et de l'intestin* disparaissent en prenant chaque matin une cuillerée à café de *Tisane Dussolin*. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt principal à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

## A l'École vétérinaire d'Alfort :

— Un vieux professeur, très gros, très décoré, demande à un candidat, en présence de l'inspecteur général :

— Quel est le traitement qui convient aux gros animaux ?

— Monsieur, répond l'élève, ce sont généralement les plus grosses bêtes qui reçoivent les plus gros traitements.

## BOURSE DE PARIS

Du 8 Octobre 1894

3 0/0 . . . . .	102 »»
3 0/0 amortissable . . . . .	100 15
3 1/2 . . . . .	108 35

## MARCHÉS

BRISSAC, 4 octobre

Froment, le double décalitre, 2 60. — Seigle, 1 60. — Orge, 2 fr. — Avoine hiver, 1 50 ; été, 1 40. — Foin, la charretée de 1,050 kil., 35 fr. — Paille, 30 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 fr. — Poulets (la couple), 4 25. — Oies, 41 fr. — Vin rouge, la barrique, 90 fr. — Vin blanc, la barrique, 400 fr.

## Marché de Saumur du Samedi 6 Octobre

Froment-commerce, l'hectolitre	13	Beuf 1 60, vache, kil.	1 80
id. halle (moyenne)	12 60	Veau	2 40
Méteil	10	Mouton	2 40
Seigle	7 45	Porc	2
Orge	8 85	Poulets la couple	4
Avoine	8	Dindonneaux	12
Sarrasin	14	Canards	5
Haricots blancs	28	Oies	10
Haricots rouges	26	Beurre le kilog.	2
Fèves	—	Œufs la douzaine	1 10
Noix	11 50	Foin, la charretée de 780 kilog.	50
Châtaignes	—	Luzerne	30
Sel les 100 kil.	15	Paille	30
Son	12	Huile de noix, 50 kil.	125
Pommes de terre, la barrique	10	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	40	id. 2 <sup>e</sup>	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	id. 3 <sup>e</sup>	—
id. 2 <sup>e</sup> id. 0.26	66	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 3 <sup>e</sup> id. 0.20	—	Charbon de terre	4

Le Gérant, L. DELAUNAY.

**SUIVANT ACTE** reçu par M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire à Saumur, le 29 septembre 1894, M. et M<sup>me</sup> LAMBAULT-TESSIER, boulangers à Chacé, ont cédé leur *Fonds de Commerce de Boulangerie* à M. ALEXANDRE DENIEAU, garçon boulanger, et M<sup>me</sup> MARIE LEMOINE, son épouse, demeurant à la Chapelle-sur-Loire, aux prix et conditions stipulés audit acte. La prise de possession a été fixée au 15 Novembre 1894.

Etude de M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire à Saumur.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION Le Samedi 13 Octobre 1894, à 1 heure, à Saumur.

En l'étude de M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire,

EN TROIS LOTS

1<sup>o</sup> Une Maison, sise à Saumur, quai de Limoges, n<sup>o</sup> 10, et un corps de bâtiments, rue du Bellay, derrière la maison, d'un revenu de 4,600 fr. ;

2<sup>o</sup> Une Maison, sise à Saumur,

quai de Limoges, n<sup>o</sup> 11, d'un revenu de 1,000 fr. environ ;

3<sup>o</sup> Et une Propriété, située au Gaillardon, commune de Dampierre.

Voir les affiches pour plus ample désignation.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

## ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LELIÈVRE,

Le samedi 20 octobre 1894, à midi,

DE

## Deux MAISONS

Sises à Saumur, Rue de la Reine-de-Sicile, 7, et rue du Petit-Pré.

MISES A PRIX

1<sup>er</sup> lot. — Maison rue du Petit-Pré, 2,000 francs ;

2<sup>e</sup> lot. — Maison rue de la Reine-de-Sicile, 2,500 francs.

Voir les affiches pour les détails.

Etudes de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière.

Et de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

## VENTE

Aux enchères publiques

EN 2 LOTS,

Le samedi 20 octobre 1894, à midi, en l'étude et par le ministère de M. LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

Premier lot

## UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Beaurepaire, n<sup>o</sup> 12.

Bail pour 9 années à partir du 24 juin 1888, moyennant un loyer annuel de 4,100 fr.

Mise à prix : 12,000 fr.

Deuxième lot

## UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Beaurepaire, n<sup>o</sup> 18.

Revenu annuel évalué 1,050 fr.

Mise à prix : 10,000 fr.

Placement avantageux.

S'adresser, pour les renseignements et visiter, à :

1<sup>o</sup> M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente ;

2<sup>o</sup> M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

A VENDRE excellent Vin rouge vieux en bouteilles. S'adresser au bureau du journal.

## GUERISON

Certaine et Radicale

de toutes les

AFFECTIONS

de la PEAU

Dartres, Eczéma, Acné

Scoriatas, Herpès, Prurigo

Pityriasis, Lupsus, etc., etc.

aux usages

Plaies et Ulcères variqueux

dits incurables.

Ce Traitement qui a été essayé dans les

HOPITAUX avec le plus grand succès et

présenté à l'Académie de Médecine ne

dérange pas du travail ; il est à la portée

des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il

produit une amélioration sensible.

M. LENOIR, Médecin-Spécialiste, ex-Phim,

Aide-Major auxiliaire des Bôpes Militaires, à MELUN

(S.-et-M.). Consultations gratuites par correspondance.

## Imprimerie P. GODET

# ALMANACH 1895

## AVIS

Les personnes qui auraient des *CHANGEMENTS D'ADRESSE* ou des *MODIFICATIONS* à apporter ainsi que des *INSERTIONS-RÉCLAMES* à faire dans l'*Almanach 1895*, sont priées de s'adresser au plus tôt à l'imprimerie P. GODET, place du Marché-Noir, Saumur.

# ÉPICERIE PARISIENNE

SAUMUR **IMBERT FILS** SAUMUR

Place de la Poste, en face du Café de la Paix,

Fournisseur adjudicataire de l'École de Cavalerie. — Fournisseur de MM. les Officiers.  
Maison de confiance la mieux assortie et vendant le meilleur marché de Saumur.

## GRANDE BAISSÉ DE PRIX

Sucre 1 <sup>er</sup> choix..... le kil. 1 »	Sel gris..... les 2 kil. » 25	Oriflamme..... le bidon 5 litres. 1 85
Sucre scié..... — 1 10	Sel blanc..... — » 35	Bougie, bonne qualité..... le paquet. » 70
Café grillé..... 1/2 kil. 2 30	Sel fin..... — » 35	Huile colza double épuration... le 1/2 kil. » 35
Chocolat Menier..... 1 60	Cristaux de soude..... — » 25	Savon de Marseille bleu..... le kil. » 50
Chocolat du Planteur..... 1 60	Lessive du Phénix..... le kil. » 35	— jaune « Au Chat »..... — » 65
Chocolat Félix Potin, n° 3..... 1 60	Amidon Verley..... — » 75	— extra pur « Le Normal » — » 70

Excellent Vin rouge, le litre 0,35. — Excellent Vin blanc, le litre 0,40.

Etude de M<sup>e</sup> JAMIN, notaire à Gennes.

### A VENDRE

Par Adjudication volontaire  
Le dimanche 21 octobre 1894, en l'étude de M<sup>e</sup> JAMIN,

### LES IMMEUBLES

CI-APRÈS  
Dépendant de la succession de M<sup>me</sup> Lauriou,  
Commune de Chenetutte-les-Tuffeaux.

1<sup>o</sup> L'Hôtel de la Boule-d'Or, situé au bourg des Tuffeaux ;  
2<sup>o</sup> 57 ares de terre et vigne, aux Friches ;  
3<sup>o</sup> 73 ares 66 centiares de terre et vigne, à la Futaie.

Entrée en jouissance de suite.  
S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> JAMIN, notaire.

ON DEMANDE une bonne domestique.  
Inutile de se présenter sans de bonnes références.

### LÉRINA

Liqueur fabriquée par les Pères de l'abbaye de Lérins, près Cannes. Produit recommandé par sa qualité et ses propriétés hygiéniques. Dépôt chez M. P. FOUCHE, négociant, rue d'Orléans, à Saumur.

### BUREAU DE PLACEMENT

M<sup>me</sup> SECHET

FRUITIÈRE  
Rue Saint-Jean, 39, Saumur,  
Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

## ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Spécialité de Boîtes p<sup>r</sup> Baptêmes

Boîtes marraines satins et peluches

Boîtes marraines satins et peluches  
Belle et utile pour commandes en prévenant 2 jours à l'avance

Dragées fines pur sucre, le 1/2 kil. 1 fr. 20

Demandez le Catalogue et l'Album de la collection des Boîtes avec initiales.

## SUCRE CRISTALLISÉ

Pour Vendanges

A. COURTET

RUE DAILLÉ, A SAUMUR

### SAVONNERIE DE MÉZY

(Seine-et-Oise)

BUREAUX A PARIS, 21, Rue Croix-des-Petits-Champs.



Exiger cette marque sur toutes les barres.

Savon d'Occuba

SAVON BLANC EXTRA

PUR



Exiger cette marque sur toutes les barres.

EN VENTE PARTOUT

SAVON D'OCCUBA

# CHOCOLAT MENIER

La plus grande Fabrique du Monde. — Vente : 50.000 KILOS par jour

## ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

SUCRE 1<sup>er</sup> choix..... 1 fr. le kilog. || ORIFLAMME, 1 f. 95 le bidon de 5 lit. || Les Achats de Vins faits par la Maison à la dernière récolte lui permettent encore et pour longtemps de vendre le Vin des Coteaux de Saumur  
CAFÉ bon mélange.... 2 f. 30 le 1/2 k. || HUILE double épuration, » 35 le 1/2 kil. || ROUGE, » 35 le litre ; BLANC, » 40. — 26 l. p<sup>r</sup> 25 - Livraison à domicile.  
BOUGIE bonne qualité » 75 le paquet

## SAISON HIVER 1894-95

# MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour 35 francs un COSTUME COMPLET drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE

27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE.